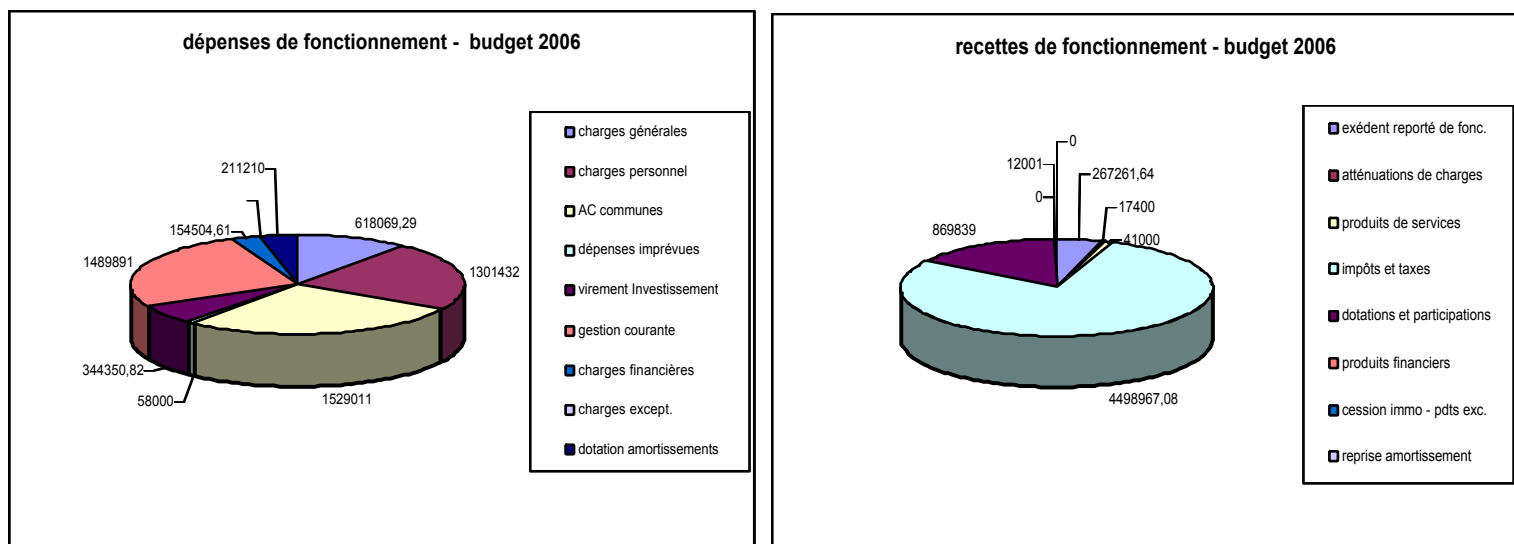


SYNTHESE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

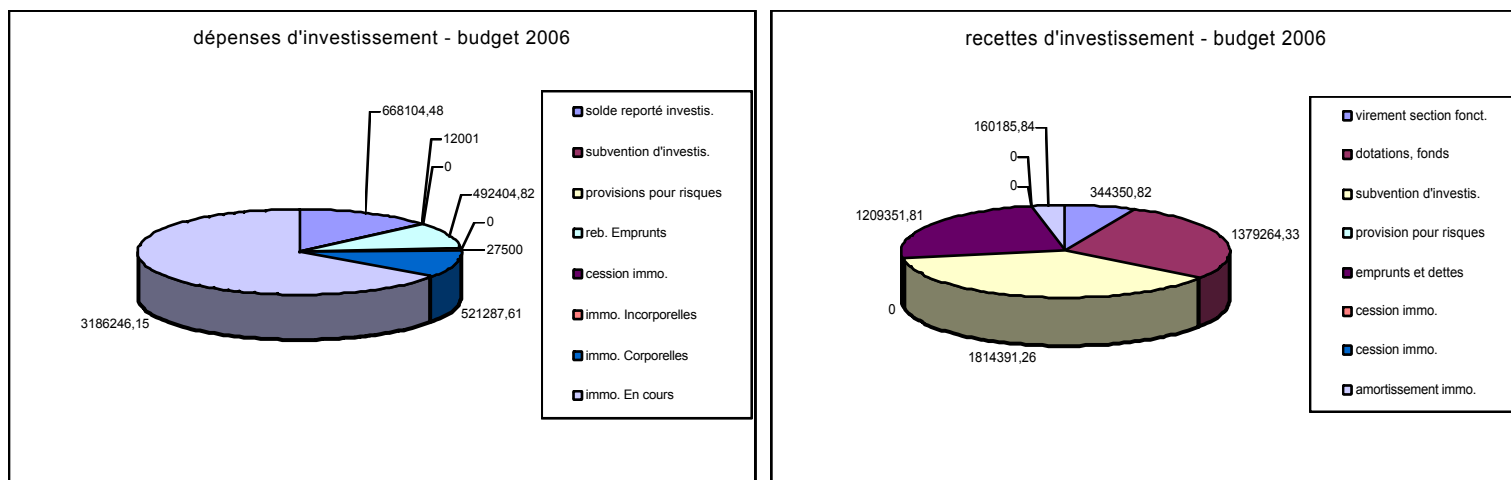
Dans sa séance du 16 Mars 2006, le Conseil Communautaire, présidé par M. Jean-Jacques APINE, avait différentes questions à l'ordre du jour.

- FINANCES : Présentation du Budget 2006.

➤ FONCTIONNEMENT : (total 5 706 468,72 €)



➤ INVESTISSEMENT : (total 4 907 544,06 €)



Le Conseil Communautaire a ensuite procédé au vote du taux de la taxe professionnelle, qui était en 2005, de 16,50 %. Ce taux a été maintenu. De même, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui était de 17,70 %, reste inchangé.

- TOURISME :

Monsieur Vizzini explique qu'une convention de partenariat devra être passée entre l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), et la Communauté de Communes pour préciser leurs compétences respectives, convention qui sera assortie d'une annexe financière.

- ORDURES MENAGERES :

Les quatre membres délégués au syndicat DECOSET, Madame GOUZE, Messieurs BENTANAX, OUSTRI et CAMPOS ont été renforcés d'un cinquième membre, en raison de l'augmentation de la population : Monsieur PECH a été élu à ce poste.

De même, les quatre délégués suppléants ont été rejoints par M. ROUJEAN.

- RESSOURCES HUMAINES :

Sur proposition de Monsieur Apine, des postes pour travaux saisonniers sur une durée de six mois, et pour travaux occasionnels sur une durée de trois mois, ont été créés. Ont été ensuite revus et complétés les dispositifs relatifs à la

répartition et au montant de la prime de fin d'année du personnel de la Communauté.

- ECONOMIE :

Monsieur CAMPOS a communiqué une série d'actes et de conventions passés entre la Communauté et des personnes ou sociétés privées pour un meilleur développement économique du territoire dans les différentes zones prévues à Merville et à Grenade notamment.

- SOCIAL :

Monsieur SANCHEZ rappelle que la Communauté s'est engagée dans la construction d'une crèche à BRETX. Les crédits ouverts s'élèvent à 507 080 € en 2006, et 126 770 € en 2007. Ce programme de construction a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

Pour la maîtrise d'œuvre, le Cabinet d'architectes FASTRE a été retenu.

- INFORMATION :

Monsieur Apine a communiqué au Conseil la liste des marchés passés avec diverses sociétés pour des travaux d'entretien ou d'aménagement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie les présents et lève la séance à 22h00.